



ÉDITO

UN CESER IMMERGÉ DANS LES TERRITOIRES

Le CESER est l'assemblée consultative régionale et la plupart de ses travaux, notamment dans les commissions, se font au sein de l'hôtel de Région.

Nous avons déployé depuis trois ans des actions et des outils de communication pour mieux faire connaître nos études et nos propositions. Ainsi, nous avons entamé des rencontres avec les élus locaux dans les communes et les EPCI, avec les conseils de développement, pour aller présenter nos études, nos contributions ; pas seulement pour réaliser des auditions, comme nous l'avions fait par exemple sur les contrats de territoire, mais aussi désormais pour présenter nos travaux et engager le débat.

Les premières expérimentations sur l'étude « L'agriculture de demain en Pays de la Loire » ont été particulièrement suivies et appréciées lors de nos visites à Arvalis, Institut du végétal, ou à la ferme bio de la Grande Houssaie à Beaucoz. Mais aussi sur la santé avec un colloque au Francas sur les métiers de la cohésion sociale, où nous avons accueilli près d'une centaine de personnes, dont des parlementaires, ou encore sur la transition énergétique dans les bâtiments tertiaires avec un colloque organisé en partenariat avec Novabuild.

Nous allons renouveler les rencontres dans les territoires pour présenter notre rapport sur « L'arbre, poumon de nos vies ligériennes ». Un enjeu à partager avec des rendez-vous grand public prévus à Segré, à Laval, à Machecoul et en Brière notamment. Ce que nous expérimentons, c'est un CESER hors les murs au plus près du terrain pour recueillir le pouls de la société civile qu'il représente et pour mettre « au banc d'essai » auprès des ligériens nos travaux. Ainsi le CESER devient-il progressivement un centre de ressources sur les politiques publiques régionales et leur impact sur les territoires.

Si vous souhaitez que le CESER vienne à votre rencontre sur votre territoire, dans vos organisations, pour présenter une étude, une contribution, n'hésitez pas à nous contacter !

Retrouvez les dates des prochaines manifestations en dernière page de la Lettre d'information.

Jacques Bodreau,
Président du CESER

SCHÉMA RÉGIONAL DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES 2023-2028

Depuis la crise de la Covid, les alertes sur un déficit d'attractivité, de perte de sens, de dégradation des conditions de travail des métiers du sanitaire, du social et du médico-social, se multiplient. Les Pays de la Loire étant la seconde région de France sous dotée en moyens de santé, la Région se trouve face à un enjeu crucial à l'heure de la formulation de son nouveau Schéma régional des formations sanitaires et sociales. Dans ce contexte, le CESER à la demande de la Région, propose en amont une contribution à ce schéma. Le rapport propose, en trois axes, des éléments de réflexion et 18 préconisations pour répondre aux besoins des populations, des entreprises et aux évolutions du secteur sanitaire et social.

ZOOM SUR QUELQUES PRÉCONISATIONS

1 Communication-orientation

Les métiers du sanitaire et du social sont mal rémunérés et souffrent aussi d'un manque de valorisation et de visibilité. Face à ce constat, le CESER propose de **revaloriser l'image** et les représentations de ces métiers **en construisant notamment une stratégie de communication « Métiers et Formations sanitaires et sociales » sur le long terme**. Elle devra s'appuyer sur leurs principaux facteurs d'attractivité : sens et valeurs, dynamiques d'équipe, cohésion sociale..., tout en portant à connaissance les formations et actions portées par la Région. Par ailleurs, la société civile organisée invite la Région à **créer un Comité des métiers du sanitaire et social, basé sur un large partenariat, dans un but d'observation, de recherche, d'expérimentation et d'évaluation**. Cette instance à vision prospective des besoins en formations sanitaires et sociales, permettrait d'identifier les besoins de formation continue, correspondant aux évolutions des métiers.

2 Formation

Ces formations mixant théorie à l'école et pratique sur les terrains d'application, les questions de **ressources financières, mobilité et logement** sont prégnantes pour les apprenants.

Le CESER propose à la Région de **lever les freins périphériques à la formation et à l'emploi, de revoir le dispositif des bourses régionales et de valoriser l'apprentissage** comme un mode de formation complémentaire.

En outre, le CESER invite à **garantir une utilisation optimale des capacités de formation en ayant un regard sur le nombre d'élèves sortants plutôt qu'entrants**. Cela afin d'assurer un nombre de professionnels sortants au plus près des attendus, tout en stabilisant les recettes des organismes de formation.

3 Accompagnement dans les métiers

Afin de faire face aux évolutions des métiers comme aux difficultés rencontrées, il semble nécessaire de prendre en compte la formation professionnelle continue diplômante. C'est aussi un levier pour réactualiser les connaissances et les compétences, et donner des perspectives d'évolution professionnelle aux salariés. De plus, le CESER invite la Région à **favoriser l'accompagnement des nouveaux professionnels entrant dans un établissement** afin de limiter les démissions et de favoriser la qualité de vie au travail. Ce qui sous-entend de garantir un temps suffisant d'accompagnement dans la prise de poste par les structures de formation, en collaboration avec les employeurs soutenus par la Région. Enfin, Le CESER appelle à **construire avec l'ensemble des partenaires une démarche de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du Schéma des formations sanitaires et sociales**. Ainsi, la Région pourra objectiver le choix d'évolution de la carte des formations sanitaires et sociales, optimiser les moyens et augmenter le taux de remplissage des formations.

Lire la contribution intégrale sur www.ceser.paysdelaloire.fr



TÉMOIGNAGE

DANIÈLE PERRET,
Rapporteuse au nom
de la commission
« Santé-Social »

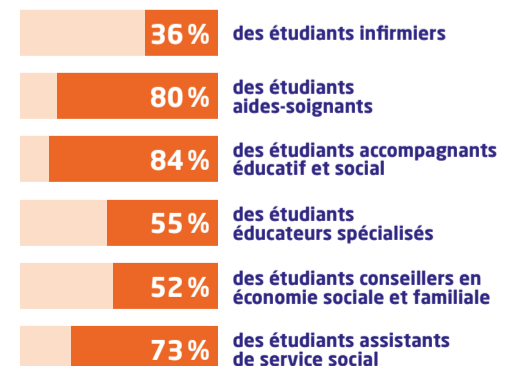
**SCHÉMA DES FORMATIONS
SANITAIRES ET SOCIALES : ÉLÉMENT
CLÉ DU BIEN-ÊTRE ET DE LA COHÉSION
SOCIALE DES LIGÉRIENS**

La Région doit se doter d'une ambition forte en matière de formation sanitaire et sociale, qui soit représentative de son dynamisme démographique et de son rayonnement économique et culturel.

Afin de permettre aux Ligériens, quels que soient leur âge et leur situation, de bien vivre en Pays de la Loire, le CESER a élaboré une contribution qui s'appuie largement sur le témoignage et l'expertise des parties prenantes du secteur sanitaire et social, et de conseillères et conseillers du CESER, auditionnés dans le cadre de :

- Une matinée délibérative en présence d'une cinquantaine de professionnels.
- Un colloque à l'occasion de la présentation du rapport du CESE « Les métiers de la cohésion sociale », auquel ont contribué deux conseillères du CESER.
- Des ateliers participatifs sur la réalité et le vécu des professionnels en Pays de la Loire.
- Des portraits (infirmière libérale, infirmière puéricultrice, aide-soignante, ex-monitrice-éducatrice, éducatrice de jeunes enfants, animatrice coordinatrice de projet, coordinatrice d'association de défense des locataires...).

LA FORMATION CONTINUE EST ESSENTIELLE



sont âgés de 25 ans et plus
lorsqu'ils entrent en formation

Source : CARIFOREF Pays de la Loire -2020



STRATÉGIE RÉGIONALE « CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE 2023-2027 »



TÉMOIGNAGE

CHRISTIAN ROBLEDO,
Rapporteur au nom de la commission
« Economie-Emploi-Recherche-Innovation »

RÉPONDRE À DES ENJEUX ÉDUCATIFS, ÉCONOMIQUES, SOCIÉTAUX

La Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI) a pour objectifs de permettre à tous les publics de s'approprier les savoirs issus des sciences et de la recherche, à éveiller la curiosité et à susciter des envies d'apprendre et de comprendre les débats contemporains. Le CESER prend toute sa part dans ce défi à relever : renouveler et renforcer un dialogue entre le monde scientifique et de la recherche et la société pour favoriser l'appropriation de la démarche et des résultats scientifiques par les pouvoirs publics et les citoyens.

En préambule de ses préconisations, le CESER plaide pour l'**élaboration d'un bilan de la stratégie CSTI 2019-2022** qui soit en cohérence avec les dispositifs nationaux. Il rappelle également le nécessaire maillage de l'ensemble du territoire en actions ainsi qu'un soutien pérenne aux acteurs et aux actions de CSTI.

AXE 1. DÉVELOPPER LA DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE AUPRÈS DES JEUNES ET DU GRAND PUBLIC

Les scientifiques font face à un niveau de défiance élevé de la société, notamment lorsqu'ils se trouvent en position d'experts et en situation d'influencer les décisions politiques. Devant cette situation, le CESER propose de **renforcer la visibilité et la coordination de l'écosystème d'acteurs de la CSTI à l'échelle régionale vis-à-vis du grand public**. Cela passe par, à titre d'exemple, par la création d'espaces d'expositions permanents et accessibles pour le grand public et l'organisation de débats thématiques : transition énergétique (nucléaire, éolienne, méthanisation...), 5G, évolution des techniques agricoles...

Par ailleurs, certaines filières scientifiques, techniques et industrielles sont délaissées et/ou dévalorisées par les jeunes. Ce qui induit des problèmes de recrutement sur des fonctions techniques et spécialisées, notamment dans l'industrie. C'est pourquoi, le CESER invite la Région à **communiquer et informer de manière permanente sur les filières et métiers « STI » et de la recherche fondamentale et appliquée. Le cœur de cible pour la Région étant les lycéens, les outils et les modes de diffusion de la culture scientifique devront être renforcés** : expositions itinérantes adaptées, mise en relation chercheurs/industriels/jeunes...

En outre, les femmes étant sous-représentées dans les métiers scientifiques, techniques et industriels et à contrario d'autres métiers attirant peu d'hommes, **le CESER incite à mener des campagnes de communication plus inclusive**.

Enfin, pour les autres publics éloignés des actions de CSTI pour des raisons d'ordre socioculturel, géographique, sanitaire..., le CESER propose d'**agir sur la diversification des publics touchés par les actions de diffusion de la CSTI en allant les chercher ou en se portant à leur rencontre**.



AXE 2. RENFORCER LES RELATIONS ENTRE LES SCIENTIFIQUES ET LES DÉCIDEURS PUBLICS

La décision politique (marquée par l'urgence avec les crises qui se succèdent) et **la recherche** ne s'inscrivent pas dans la même temporalité. Une différence qui peut conduire les communautés scientifiques et les décideurs politiques à des incompréhensions, voire à s'éloigner. Ainsi, le CESER suggère d'**associer des experts et des scientifiques (désignés par leurs structures d'appartenance) à l'élaboration et l'évaluation des politiques régionales**. De même, **la veille et l'anticipation méthodologique autour de la gestion des crises doivent être développées et les décideurs politiques et administratifs formés à la culture du risque et à la gestion de crise**. Enfin, **l'expertise collégiale doit être privilégiée afin de pouvoir hiérarchiser et arbitrer les décisions publiques**.

Par ailleurs, la Région pourrait conforter les ressources régionales en poursuivant d'une part, **la mobilisation des doctorants et des chercheurs** pour partager et diffuser des connaissances en termes de CSTI en lien avec les acteurs territoriaux. D'autre part, **en accentuant le dispositif visant à demander aux chercheurs ayant bénéficié du soutien financier de la Région de produire un livrable de vulgarisation/médiation de leurs travaux**.

Lire l'étude sur www.ceser.paysdelaloire.fr



FEUILLE DE ROUTE NUMÉRIQUE RÉGIONALE



TÉMOIGNAGE

MARC MARHADOUR,
Président de la commission
« Economie-Emploi-Recherche-Innovation »

LE NUMÉRIQUE, ENJEU TRANSVERSAL À TOUTES LES POLITIQUES PUBLIQUES

La Région des Pays de la Loire se dotera d'une feuille de route numérique à la fin de l'année. Elle traitera les enjeux numériques sous le prisme des usages et des infrastructures : couverture haut débit, intelligence artificielle, accessibilité, transition et souveraineté numériques... A la demande de la Région, le CESER a produit une contribution pour nourrir cette nouvelle feuille de route. Le CESER qui traite en continu le numérique comme enjeu transversal dans tous ses rapports, propose à la Région de capitaliser sur les préconisations du CESER extraites de ses récentes publications. Extraits de rapports...

ÉVOLUTIONS TECHNOLOGIQUES DANS LES ENTREPRISES

Elles rendent nécessaire une collaboration plus étroite entre entreprises en matière de R&D. Une démarche qui n'est peut-être pas encore suffisamment répandue au niveau des PME. Dans ce contexte, le CESER propose de porter une attention particulière à la **formation permanente** du personnel et au **recrutement de personnels qualifiés, pour une meilleure maîtrise des nouvelles technologies**. Cf. rapport du CESER « Face aux nouveaux enjeux de l'industrie en Pays de la Loire : adapter notre stratégie ». 2020.

COUVERTURE NUMÉRIQUE

La société civile organisée plaide pour que la couverture en fibre et en 4G de l'ensemble du territoire régional soit accélérée, pour l'égalité des territoires, pour les habitants et pour les entreprises. Dans son avis « Elaboration du SRDEII 2022-2027 » de 2022, le CESER pointe le **développement probable de la 5G**, en veillant à l'acceptabilité des équipements numériques et aux conséquences éventuelles en matière de santé.

SANTÉ

Les Ligériens, comme sur le territoire national, sont confrontés à la généralisation de la dématérialisation des procédures. Pour le CESER, le **recours à un point d'accueil numérique** voire à un professionnel formé à plusieurs dispositifs s'avère incontournable pour certains publics. Cf. rapport du CESER « Promotion et prévention santé-social : les déterminants sociaux de santé, leviers pour une politique publique régionale ». 2020.

AGRICULTURE

De nombreux **lycées et établissements d'enseignements agricoles** adaptent leurs référentiels de formation afin d'y intégrer les nouvelles technologies connectées (robot, drone...). Ce qui requiert de **disposer des outils numériques performants pour mettre en pratique les enseignements acquis**. Cf. rapport du CESER « L'agriculture de demain en Pays de la Loire ». 2021.

ILLECTRONISME

Le rapport « Agir contre l'illectronisme en Pays de la Loire » de 2021 préconise de prévenir et de lutter contre l'illectronisme au lycée. Mais, aussi d'accompagner les parents à l'usage du numérique pour renforcer le lien avec la scolarité. D'autre part, au niveau des entreprises, le CESER propose que soit accélérée la sensibilisation à l'illectronisme et qu'un dispositif d'accompagnement soit créé.

PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE

Dans son étude « JeunesseS : Pouvoir de dire, Pouvoir d'agir » de 2022, le CESER invite à associer les jeunes aux décisions et aux réflexions en leur proposant régulièrement de voter sur des propositions d'orientations régionales via des outils numériques telle que l'application VOOTER.

Les nombreuses préconisations proposées par le CESER n'évaluent pas d'autres constats et pistes d'actions qui nécessiteraient des développements plus approfondis, notamment l'empreinte carbone du numérique et la protection des données personnelles (RGPD).

Lire la contribution intégrale sur www.ceser.paysdelaloire.fr



STRATÉGIE RÉGIONALE EMPLOI, FORMATION ET ORIENTATION PROFESSIONNELLES (SREFOP)



TÉMOIGNAGE

JACQUES BORDRON,
Président de la commission « Education-Formation
tout au long de la vie-Métiers de demain »

DES ENJEUX ET DES PRÉCONISATIONS REGROUPÉS EN SEPT AXES

La Stratégie régionale emploi, formation et orientation professionnelles concourt à un triple objectif de simplification, de pragmatisme et d'opérationnalité. Elle s'appuie sur les principes de réponses coordonnées, de gouvernance - notamment du CREFOP¹ - et d'évaluation. Le Préfet et la Présidente de Région ont fait appel aux contributions de l'ensemble des membres du CREFOP, dont le CESER, en amont du renouvellement pour la période 2023-2028 de la SREFOP.



Le CESER a fait le choix, dans un objectif d'efficience, de s'appuyer sur les enjeux 2023-2028 déjà identifiés par l'État, les partenaires sociaux et la Région et de les regrouper en 7 axes dans lesquels se retrouvent les préconisations issues des travaux récents du CESER. Quelques passages...

S'ADAPTER AUX MUTATIONS

Le CESER invite à anticiper les évolutions des filières et des métiers et à développer les formations. Dans ce sens, un exercice prospectif sur l'évolution des emplois liée à la transition énergétique pourrait être confié au CARIF-OREF², en lien avec acteurs du SPRO³, l'Observatoire régional économique et social, les chambres consulaires et l'Insee.

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT À LA FORMATION

La société civile organisée estime que le conseil en évolution professionnelle est fondamental. C'est pourquoi il préconise de redynamiser la communication autour de ce dispositif. L'objectif étant de mieux le faire connaître auprès des bénéficiaires potentiels, des demandeurs d'emploi et des salariés.

REDONNER TOUTE SA PLACE AU SERVICE PUBLIC RÉGIONAL D'ORIENTATION (SPRO)

Le CESER souhaite que soit renforcé l'animation du SPRO sur les 18 territoires EFOP (Emploi, Formation, Orientation Professionnelle). De même, il suggère de valoriser les professionnels de l'accompagnement des structures appartenant au SPRO, comme des interlocuteurs reconnus et privilégiés.

PILOTAGE TERRITORIAL : LES CLEFOP⁴

Le CESER invite à renforcer, sur le périmètre des CLEFOP, les groupes de travail sectoriels afin de travailler des actions pratiques et innovantes : jobdating, actions de recrutement et de réduction des freins périphériques (mobilité, logement...).

SÉCURISER LES PARCOURS DE FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

En dehors des problématiques de financement de la formation, des freins périphériques de tout ordre peuvent surgir. Dans ce contexte, le CESER propose de mettre à disposition des personnes partant en formation un « Chéquier Mobilité, Restauration, Hébergement, Modes d'accueil » (soumis à des critères et de ressources).

POUR UNE FORMATION PLUS INCLUSIVE

L'accès à la formation pour tous doit être facilité, notamment en luttant contre les freins périphériques et en communiquant sur la mixité des métiers. En outre, les outils numériques à destination des stagiaires de la formation professionnelle en situation de handicap, doivent être adaptés.

RÉPONDRE AUX TENSIONS DE RECRUTEMENT

Enfin, le CESER plaide pour que les financements des parcours de formation intègrent davantage de souplesse et de réactivité. Ces fonds pourraient être fléchés vers les métiers en tension et leur accès simplifié.

L'État et la Région ont un rôle majeur à jouer pour accompagner les jeunes dans leur parcours de vie. La formation, l'orientation et l'emploi en constituent une composante fondamentale. Le CESER invite à appliquer à la politique publique SREFOP la « **clause d'impact jeunesse** » stipulant que son élaboration doit être accompagnée d'une étude de son impact sur les jeunes. Rapport « **Jeunesses : pouvoir de dire, pouvoir d'agir** » de Juin 2022.

Lire l'étude sur www.ceser.paysdelaloire.fr

¹ CREFOP : Comité Régional Emploi Formation et orientation Professionnelle. ² CARIF OREF : Centre Accueil Ressources et Information sur la Formation - Observatoire Régional Emploi Formation. ³ SPRO : Service Public Régional Orientation. ⁴ CLEFOP : Comités Locaux Emploi, Formation et Orientation Professionnelle.

L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES : UNE FINALITÉ DÉMOCRATIQUE



3 QUESTIONS À

MICHELLE BUREAU,
Rapporteuse générale « Evaluation des politiques publiques »

En 2015, la loi NOTRe a attribué aux CESER la mission de contribuer au suivi et à l'évaluation des politiques publiques. En 2017, CESER de France a rédigé un livre blanc à destination des CESER, mais également des Conseils régionaux. Cinq ans après, CESER de France, a souhaité établir un premier bilan de la mise en œuvre de cette mission dans les CESER, réinterroger les pratiques à l'œuvre, et ouvrir de nouvelles pistes de travail. Michelle Bureau, Rapporteuse générale « Evaluation des politiques publiques » du CESER des Pays de la Loire, a contribué à ce travail.

1 OÙ EN EST LA PRATIQUE DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES EN FRANCE ?

Les évolutions législatives et réglementaires successives font progresser la conception de l'évaluation des politiques publiques et son appropriation par les acteurs. Au-delà de son efficacité technique, elle apparaît de plus en plus comme une des réponses au **besoin grandissant de transparence de l'action publique**. Cette transparence permet une meilleure compréhension des politiques publiques, à travers la connaissance des objectifs, des bénéficiaires, des résultats attendus, des mesures de contrôle et des réajustements à réaliser. Les citoyens doivent avoir connaissance des choix envisagés et être en mesure d'identifier l'intérêt général poursuivi.

En France, il y a une **hétérogénéité des contextes et une diversité de configurations** dans la manière de prendre en compte et de conduire l'évaluation des politiques publiques régionales. Mais, il existe une convergence tant dans les axes de progrès stratégiques que dans les progrès méthodologiques. Les démarches d'évaluation des politiques publiques se heurtent également à la réalité des pratiques et à l'insuffisance de moyens adaptés pour leur bonne conduite.

2 QUELLES SONT LES CLÉS DE RÉUSSITE POUR LA CONDUITE D'UNE DÉMARCHE D'ÉVALUATION ?

Les CESER plaident pour l'ancrage de l'évaluation à l'échelon local et dans l'amélioration continue des politiques publiques régionales s'appuyant sur les deux versants que sont l'expertise technique et la démarche démocratique. La mission de contribution confiée à chaque CESER sur l'évaluation des politiques publiques régionales induit trois conditions :

- Le partage d'une culture régionale de l'évaluation, ce qui sous-entend que les exécutifs régionaux intègrent le rôle et la place de leur assemblée consultative.
- La mise en place, dans chaque région, d'instances pluralistes d'évaluation des politiques publiques régionales, tout en affirmant l'indépendance respective des assemblées.
- La diffusion et la valorisation des travaux concernant l'évaluation des politiques publiques doivent être développées en s'appuyant sur une coopération organisée entre les différents acteurs impliqués.

3 QUELLE EST L'EXPÉRIENCE DU CESER DES PAYS DE LA LOIRE ?

En 2014, suite à une saisine du Président de Région, le CESER a conduit une évaluation de la politique jeunesse « Pack 15-30 ». L'objet était de faire l'analyse de cette politique publique et de proposer des évolutions de la politique régionale. Cette année, le CESER a décidé d'engager une étude sur l'évaluation des politiques publiques, convaincu que la démarche d'évaluation doit participer au renouveau démocratique attendu dans tous les territoires. Le CESER s'attachera notamment à proposer des éléments de méthode pour diffuser la culture de l'évaluation et développer le regard évaluatif à chaque étape du cycle de l'action publique.

Lire la contribution intégrale sur www.ceser.paysdelaloire.fr



REMISE DU RAPPORT DE CESER DE FRANCE « CONTRIBUTION À L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES RÉGIONALES », CONGRÈS DE L'ARF DES 16 ET 17 SEPTEMBRE 2022

Gérard Larcher, Président du Sénat, Dominique Faure, secrétaire d'Etat chargée de la Ruralité, Carole Delga, Présidente de Régions de France, Eric Chevée, Président de CESER de France, Jacques Bodreau, Président du CESER des Pays de la Loire, Marie-Claude Briet-Clemon, pilote du groupe de travail et Présidente du CESER Grand Est.



DÉCISION MODIFICATIVE - ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES



TÉMOIGNAGE

ANNE BLANCHE,
Rapporteuse générale du Budget,
au nom de la commission « Finances-Prospective »

DÉCISION MODIFICATIVE N°3 DE 2022

La décision modificative n°3, comme les deux précédentes, ne modifie pas les crédits de paiements prévus lors du Budget Primitif 2022, ni en fonctionnement, ni en investissement, quand bien même de nouvelles autorisations sont votées. Les autorisations d'engagement nouvelles sont compensées en presque totalité par des annulations liées notamment à la baisse des entrées en formation professionnelle. Les autorisations d'engagement nouvelles portent sur la hausse du coût de fonctionnement des transports, des lycées, et la création d'un nouvel événement cycliste en Pays de la Loire.

PRINCIPAUX AGRÉGATS DU BUDGET 2022

	BP 2022	DM1 2022	BS 2022	DM3 2022	Total
Autorisations d'engagement (AE)	998,36	0,15	0,74	1,34	1 000,59
Autorisations de programme (AP)	884,90		7,32	28,00	920,22
Dépenses d'investissement (CPI) a	858,36				858,36
Dépenses de fonctionnement (CPF) b	1 179,83				1 179,83
Recettes d'investissement c	349,55		-5,44		344,11
Recettes de fonctionnement d	1 392,00		6,43	15,28	1 413,71
Épargne brute e=d-b	212,17	0,00	6,43	15,28	233,88
Résultat 2021			45,38		45,38
Emprunt d'équilibre f=e+d-a	296,65	0,00	-46,37	-15,28	235,00

De l'analyse du CESER, il ressort **une amélioration de l'épargne brute et une épargne nette en augmentation** de 15,28 M€, s'établissant respectivement à 234 M€ et 109 M€, sous l'effet principalement de l'augmentation des recettes fiscales, sous l'effet contraire des rentrées supplémentaires de TVA et de la baisse des recettes sur les cartes grises.

L'augmentation de l'épargne nette de 15,28 M€ conduit à réduire de 15,28 M€ le recours à l'emprunt, ramené à 235 M€, soit 61,65 M€ de moins par rapport au Budget Primitif 2022. Le CESER accueille favorablement d'un point de vue budgétaire la réduction du recours à l'emprunt. La capacité de désendettement est projetée à 8,9 années en 2022, au lieu de 9,4 ans à fin 2021.

Cette décision modificative est aussi marquée par la présentation de trois rapports sur le handicap, la sobriété énergétique et le développement durable sur lesquels le CESER s'est exprimé également.

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2023-2025

Le CESER rappelle qu'il avait souligné à plusieurs reprises la crainte que la reprise économique soit freinée par les tensions sur certaines matières premières et certains composants, et les difficultés de recrutement dans de nombreux secteurs. Ces craintes sont renforcées par le contexte inflationniste exacerbé par les événements géopolitiques et qui se traduit notamment par une forte augmentation du coût de l'énergie. Le CESER souligne que ce contexte porteur de multiples incertitudes rend difficile les prévisions.

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX AGRÉGATS FINANCIERS

En M€	CA 2019	CA 2020	C1 2021	CA 2022*	2023	2024	2025
Recettes de fonctionnement	1 475	1 297	1 346	1 405	1 426	1 430	1 467
Dépenses de fonctionnement	1 132	1 080	1 130	1 169	1 176	1 148	1 152
Épargne brute	344	217	216	236	250	283	315
Amortissement de la dette	127	106	112	123	119	122	123
Épargne nette	216	111	104	113	131	160	192
Recettes d'investissement	247	266	302	305	357	275	298
Dépenses d'investissement	589	637	647	656	739	673	660
<i>dont politiques publiques</i>	<i>455</i>	<i>528</i>	<i>544</i>	<i>502</i>	<i>500</i>	<i>500</i>	<i>500</i>
<i>dont fonds européens</i>	<i>134</i>	<i>109</i>	<i>103</i>	<i>154</i>	<i>230</i>	<i>164</i>	<i>151</i>
Emprunt d'équilibre	-125	-275	-265	-235	-250	-238	-170
Capacité de désendettement	4,8 ans	8,4 ans	9,1 ans	8,8 ans	8,8 ans	8,2 ans	7,6 ans

* Prévisions de CA 2022 présentées dans le ROB.

Les orientations budgétaires se caractérisent notamment par :

- **Une épargne brute en forte croissance** pour les trois prochaines années passant de 236 M€ en 2022, à 315 M€ à horizon 2025, portée par une augmentation des recettes de fonctionnement alors que les dépenses n'évoluent que très modérément.
- **Un niveau d'investissement (hors fonds européens) moins élevé** par rapport à 2020 (528 M€) et 2021 (544 M€) mais stabilisé à un niveau annuel de 500 M€ de 2023 à 2025. Ce volume d'investissement est à mettre en perspective avec un niveau élevé d'inflation attendue sur la période et notamment l'augmentation du coût des matières premières.
- **Une durée de désendettement en diminution** à partir de 2022 (9,1 ans en 2021) pour tendre vers 7,6 ans à horizon 2025. L'amélioration de la capacité de désendettement serait plus rapide que celle affichée en 2022-2024 qui prévoyait un retour à 8,8 ans à horizon 2024, soit un niveau qui devrait être atteint dès 2022.

Le CESER suggère à la Région de donner la mesure financière des priorités qu'elle s'est fixée en début de mandat que sont l'emploi, la jeunesse et l'écologie.

Lire les avis sur www.ceser.paysdelaloire.fr

LES ÉVÉNEMENTS DU CESER



Inscription dès maintenant auprès de ceser.paysdelaloire.fr

DÉBATS PUBLICS SUR « L'ARBRE, POUJON DE NOS VIES LIGÉRIENNES. UN ENJEU À PARTAGER »

L'arrachage des haies et la disparition des arbres en ville doit nous amener à la prise de conscience des catastrophes subies. Ceci constitue le point de départ du renouveau et impose une prise en considération collective. A ce titre, il y a nécessité de remettre l'Arbre au cœur de nos vies et d'organiser la résilience avec force. Pour cela, l'étude du CESER est portée au débat public dans les territoires, avec les forces vives et le grand public, pour être enrichie.



• **18 novembre**
De 18h à 20h
Communauté de communes
sud Retz Atlantique
Machecoul (Loire-Atlantique)

• **7 décembre**
De 18h à 20h
Parc de Brière
Trignac (Loire-Atlantique)

• **23 janvier 2023**
De 18h à 20h
Salle des fêtes de Loiron
(Mayenne)

COLLOQUE « JEUNESSES : POUVOIR DE DIRE, POUVOIR D'AGIR »

La jeunesse étant l'une des grandes priorités de la Région, la Présidente Christelle Moranchais a saisi le CESER sur « la cohérence et la lisibilité des politiques jeunesse à l'échelle régionale et pour élaborer de nouvelles actions en direction des jeunes ».

Dans sa contribution votée en juin 2022, le CESER s'est attaché non seulement à pointer les difficultés rencontrées par les jeunes en Pays de la Loire, mais aussi leurs réussites, leurs succès et leurs espoirs. Le CESER s'est appliqué à répondre à deux questions :

- Quelle forme peut prendre l'application du rôle de chef de file des politiques jeunesse ?
- Quelles pistes d'actions pour répondre aux enjeux de jeunesse ?

C'est le résultat de ses travaux qu'il vous invite à partager et à discuter ensemble au cours d'un colloque ouvert à tous, et avant tout aux jeunes.



• **1^{er} février 2023**
De 9h à 12h30
Hôtel de Région
Nantes

COLLOQUE « L'ÉCOSYSTÈME SANTÉ ET SOCIAL EN PAYS DE LA LOIRE »

La démographie médicale est inverse à celle de la population ligérienne, tant en personnel médical, paramédical, social que de maintien à domicile. Quant aux métiers du soin, du sanitaire et du social qui participent à la cohésion sociale des territoires, ils sont en situation de crise et répartis de façon inégale sur les Pays de la Loire. Ce qui accélère la fragilisation du système de santé. A cela s'ajoute, des abandons des apprenants en cours de formation, des démissions de professionnels, des conditions de travail difficiles et la faible rémunération des salariés. Autant de freins qui ne permettent pas aux potentiels postulants d'imaginer les métiers du sanitaire et social comme épanouissants.



• **26 janvier 2023**
De 9h30 à 12h30
Hôtel de Région
Nantes

COLLOQUE « DES VACANCES POUR TOUTES ET TOUS. QUEL AVENIR POUR LE TOURISME SOCIAL ? »

Le tourisme social est méconnu au sein de notre société. Pourtant ses valeurs fondamentales entrent en résonance avec certaines tendances actuelles des publics (recherche de services de proximité, de qualité, à taille humaine, permettant de se ressourcer, etc.) et avec la nécessité de combattre les fractures qui existent au sein de notre société. L'avenir du tourisme social passe donc d'abord par une image renouvelée montrant sa qualité et son adéquation à nos problématiques actuelles. Ainsi, les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs pourront travailler ensemble autour de l'enjeu des vacances pour toutes et tous.



• **9 mars 2023**
De 9h30 à 12h30
Hôtel de Région
Nantes

Les études sont consultables sur www.ceser.paysdelaloire.fr